

Relevé d'informations de l'APE du Conseil d'école du 07/02/2017

En présence des enseignants et des membres de l'équipe du RASED

Parents élus APE :

Mme BURBAUD, Mme COLLIN, Mme DHIENCE, Mme EVEZARD, Mme FAVREAU
ROUSSELIERE, M. FRECON, M. JOUBERT, Mme MELIN

Parents élus APEIM :

Mme BOUDINELLE, Mme PINEAU

M. MINVIELLE, DDEN

Mme WOJCIECHOWSKI, inspectrice d'académie

Mme le maire Corine SAUVAGE

Mme Françoise AUBRY, élue adjointe au pôle enfance et jeunesse

1) Approbation du Procès-verbal du Premier Conseil d'École

Tout le monde approuve le PV, abstention des deux élues APEIM.

2) Fonctionnement financier de Montamiseuro

Le solde est de 6000€.

Les recettes proviennent de :

- 3080 € de dons volontaires (contre 4357€ l'année dernière)
- 733 € proviennent du marché de Noël
- 1423 € de la vente des photos
- 1220 € de don de l'APE

Lors de l'Assemblée générale, il a été décidé que 1423 € seront utilisés pour l'achat de petit matériel (musique, informatique). Les dons seront utilisés pour les voyages et sorties pédagogiques.

Mme ARCARO est trésorière de Montamiseuro et M. MARTINEAU est à la vérification des comptes.

3) Suivi des effectifs de l'école

On compte 244 élèves à ce jour

Ce nombre devrait rester stable car à l'heure actuelle, 54 CM2 doivent partir en 6ème et 54 CP arrivent.

Voici la nouvelle configuration pour 2017/2018 :

54 CP

54 CE1

44 CE2

43 CM1

49 CM2

La réflexion sur la répartition des classes aura lieu ultérieurement lors d'un conseil des maîtres au mois de mai et sera proposé à Mme l'inspectrice.

Mme SAUVAGE n'est pas en mesure à ce jour de donner plus d'informations sur d'éventuelles nouvelles arrivées.

4) Suivi des élèves en difficulté

Depuis octobre, le RASED a ses locaux côté maternelle.

Le RASED suit 18 élèves à besoins particuliers

3 enfants auraient eu besoin d'un maître G mais le poste est vacant.

3 enfants sont/ ont été suivis par le maître E. Ce dernier ne peut travailler qu'avec un groupe d'enfants. Il ne peut pas prendre un enfant en individuel, sauf pour les bilans.

10 sont suivis par la psychologue scolaire. De plus, 3 familles ont fait des demandes directes.

Certaines demandes n'ont pas été suivies de prise en charge, car elles relevaient plutôt d'un PAP et non d'un suivi RASED.

Voici les types de projets possibles pour les élèves à profil particulier :

- Un *PPS* (Projet Personnalisé de Scolarisation). Ils ont une reconnaissance de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- Un *PAP* (Plan d'Accompagnement Personnalisé, mis en place pour des enfants présentant des troubles de l'apprentissage, pour lesquels un aménagement et des adaptations pédagogiques sont nécessaires)
- Un *PAI* (Projet d'accueil Individualisé, concerne les besoins thérapeutiques des enfants : traitement médical, régime alimentaire, ...). Cela est transmis aux services périscolaires (cantine, garderie).
- Un *PPRE* Projet personnalisé de réussite éducative. Permet de répondre à des difficultés sur une courte période.
- Un *PPRE passerelle* pour faire le lien CM2/6è.

5) Bilan des actions pédagogiques

- Les enseignants sont satisfaits de la mise en place des 2 récréations du matin.

Romain QUINQUENEAU, qui effectue un service civique, s'occupe des enfants en organisant des jeux lors des récréations. Il aide aussi pour les activités sportives, à la bibliothèque de l'école et ponctuellement dans les classes.

- La mairie participe en finançant un trajet de bus par classe pour les sorties sur Poitiers. Différents projets ont eu ou auront lieu : spectacle à Chasseneuil, La ferme s'invite, TAP, Musée Sainte Croix, Espace Mendes France, Exposition Canopé, Visite du collège Jean Moulin, Course d'orientation, ...)

- Marianne BOISGRELLIER, animatrice de la commune et personne ressources en science, intervient dans chaque classe en proposant des activités scientifiques.

- Certaines classes fréquentent la médiathèque de Montamisé, tous les élèves fréquentent la bibliothèque de l'école.

- Des étudiants de la faculté des sports interviennent auprès des élèves lors de cours d'EPS.

- Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ne concernent pas seulement les élèves en difficulté. Elles permettent aussi de mettre en place de la remédiation, faire un point de méthodologie. Elles ont lieu lors de la pause méridienne sur la base d'un accord parental au préalable.

- Un conseil des écoliers a eu lieu en décembre (encadré par Mme ARCARO et M. MARMISSE) : les délégués de chaque classe se sont réunis (après concertation en classe) pour faire émerger des idées et propositions. Les classes de CM2 sont chargées d'écrire un courrier qui sera envoyé à la mairie. Mme le Maire propose même de venir lors d'un prochain conseil des écoliers pour expliquer aux élèves si leurs propositions peuvent être retenues ou non, et la raison.

Un prochain conseil aura lieu après les vacances.

Mise en place du livret scolaire unique (LSU)

Lors du 1^{er} trimestre, l'équipe éducative a fait le choix de "Livréval" (décidé en conseil des maîtres) qui pourra ensuite basculer sur l'outil national du ministère (pas encore au point aujourd'hui).

Il n'y a plus de notes mais des appréciations chiffrées ou lettrées.

6) Projet d'actions pédagogiques

Mme REDIEN et M. COUPRIE : CP - Lathus

Mme BILLIERES : CP - Lathus

Mme BOUTINON: CP/CE1 - Coutières

Mme ARCARO et M. MARMISSE : CE1 – Château de Ternay

Mme PROUST et M. MARMISSE : CE2 - Château de Ternay

M. GOICHON : CE2 – Zoo de la Haute Touche

Mme COTTIN et Mme DESJARS : CM1 – Zoo de la Haute Touche

Mme GADE : CM1 - Coutières

Mme BRUNET et M. MARMISSE : CM2 - Coutières

Mme OGER : CM2 - Coutières

Organisation d'un voyage lecture pour les classes de CM1

6 classes participent au parcours citoyen (avec le Toit du Monde)

2 classes pour la prévention routière,

2 classes pour activités USEP

Reconduction de la petite lessive du 20 au 24 juin, ouverture sur les temps de garderie

Les CM2 passent le PSC1, formation aux premiers secours (financé par la mairie).

En juillet, organisation de demi-journées appelées "journées des talents".

Un avenant du projet d'école pour 2017/2018 sera présenté au mois de juin (pour un avis consultatif, il ne sera pas soumis au vote)

Le projet comprend le diagnostic des actions menées par l'école, les axes reconduits ou abandonnés, les nouvelles actions. Il est normalement établi pour 3 ans.

Cependant, le directeur académique donnera l'année prochaine de nouveaux axes à suivre.

7) Actions de la Municipalité : équipement informatique, budget globalisé, exercices sécurité

- *Projets pédagogiques* : une nouvelle façon de fonctionner va être mise en place. En effet, un montant fixe sera attribué (multiplié par nombre d'enfants d'inscrits) et sera versé à l'association Montamiseuro. Le budget sera voté en mars lors d'un conseil municipal. Les enveloppes pour les fournitures, le RASED, les déplacements continueront à être attribuées de la même façon.

Cela a pour but de faciliter la gestion et permettre ainsi à l'équipe enseignante de pouvoir mieux anticiper l'élaboration de projets coûteux.

- *Équipement informatique* : réunion avec les 2 directrices, M. Couvrat du Rectorat, Mme l'Inspectrice, Mme Aubry afin de choisir le matériel le plus adapté. Le choix dépendra du budget voté en mars à la mairie. Beaucoup de classes sont à équiper.

Un travail est mené sur le wifi par prise. C'est-à-dire qu'une fois la tablette débranchée, l'élève ne pourra plus accéder à Internet.

- *Exercices de sécurité* : un exercice incendie inopiné a eu lieu sur la pause méridienne (31/01), à 12h20.

- 1^{er} enfant sorti du réfectoire en 30 secondes
- 1^{er} enfant de maternelle en 3 min 29
- Serre fil en 4 minutes 58

Ces résultats doivent être analysés afin qu'un bilan en soit tiré.

Un exercice est prévu aussi pour le centre de loisirs et pour le service périscolaire du soir.

- Le 3^{ème} conseil d'école aura lieu le lundi 12 juin à 18h. La date a été modifiée par rapport à celle annoncée lors du 1^{er} conseil d'école